



Listes des catégories des divisions civiles

Adopté le : 18/05/2022

NOTES SUR LA LISTE DES CATÉGORIES

La liste des divisions et la grille d'âge de Cheer Canada sont basées sur la liste des divisions de l'IASF, avec quelques différences en fonction des circonstances uniques au Canada. Vous trouverez ci-dessous une liste des divisions qui seront disponibles au Canada pour la saison de compétition 2022-2023. **En mai 2023 auront lieu les tout-premiers Championnats canadiens de cheerleading. En plus de divisions spécifiques U16 et U18, cet événement majeur comprend les catégories ICU de notre organisme directeur international. Cheer Canada encourage la participation des équipes dans ces catégories afin de se rapprocher des normes internationales et de s'aligner sur l'International Cheer Union.**

ADMISSIBILITÉ

L'âge admissible pour un athlète est déterminé par la colonne ANNÉE DE NAISSANCE sur la grille d'âge. La grille d'âge est basée sur l'année des Championnats du monde de cheerleading IASF; la grille d'âge de cette année est donc basée sur 2023. Par conséquent, un athlète est d'âge admissible s'il est de l'âge donné pour cette catégorie à tout moment entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

Veillez noter que le format « U âge » signifie « cet âge ou plus jeune ». Par exemple, « U8 » doit être lu comme « 8 ans ou moins ». Pour mieux comprendre les exigences au niveau de l'âge des athlètes selon les indications ci-dessus, utilisez la colonne ANNÉE DE NAISSANCE.

**** Cheer Canada encourage toutes les équipes en compétition à l'extérieur du Canada à consulter les producteurs d'événements et les autorités gouvernementales appropriés pour s'assurer que la taille et la composition de leur équipe répondent aux exigences spécifiques de l'événement. ****

*** Les catégories d'âge redeviennent U16 et U18 (anciennement U17 et U19) pour la saison 2022-23.**

*** L'âge minimum des catégories « ouvertes » (open) augmentera à 15 ans pour la saison 2022-23, et à 16 ans pour la saison 2023-24.**

DIVISION SUGGÉRÉE DES CATÉGORIES

Cheer Canada recommande de diviser les équipes aussi équitablement que possible en tenant compte des éléments suivants :

- Équipes de taille similaire au sein de la division
- Nombre similaire d'équipes dans chaque division
- Les programmes avec plusieurs équipes au sein d'une même division d'âge peuvent s'affronter. Les chevauchements (*crossovers*) entre ces deux équipes dans la même division ne sont toutefois pas autorisés.

CATÉGORIES CHEER, DIVISION NOVICE	ANNÉE DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	NOMBRE D'ATHLÈTES	NIVEAU
U6 Novice (auparavant Tiny)	2016-2019	4-6 ans	Mixte	5-30	NOVICE
U8 Novice (auparavant Mini)	2014-2018	5-8 ans	Mixte	5-30	NOVICE
U12 Novice (auparavant Youth)	2010-2015	8-12 ans	Mixte	5-30	NOVICE
U16 Novice (auparavant Junior)	2006-2011*	12-16 ans	Mixte	5-30	NOVICE
U18 Novice (auparavant Senior)	2004-2009	14-18 ans	Mixte	5-30	NOVICE

CATÉGORIES CHEER DIVISION INITIATION	ANNÉES DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	NOMBRE D'ATHLÈTES	NIVEAU(X)
U6 Initiation (auparavant Tiny)	2016-2018	5-6 ans	Mixte	5-30	1
U8 Initiation (auparavant Mini)	2014-2018	5-8 ans	Mixte	5-30	1, 2
U12 Initiation (auparavant Youth)	2010-2015	8-12 ans	Mixte	5-30	1, 2
U16 Initiation (auparavant Junior)	2006-2011*	12-16 ans	Mixte	5-30	1, 2, 2NT
U18 Initiation (auparavant Senior)	2004-2009	14-18 ans	Mixte	5-30	1, 2, 2NT

* Pour la saison 2022-2023 uniquement, les athlètes nés en 2012 pourront concourir dans la catégorie U16, à la discrétion de leur OPTS. Les équipes devront s'assurer de se conformer aux règles en vigueur sur place lorsqu'elles compétitionneront. Cette exception ne sera pas accordée lors des Championnats canadiens de cheerleading ni de tout autre événement international.

CATÉGORIES CHEER DIVISION CIVILE	ANNÉES DE NAISSANCE	ÂGE	SEXE	NOMBRE D'ATHLÈTES	NIVEAU(X)
U6 (auparavant Tiny)	2016-2018	5-6 ans	Mixte	5-30	1
U8 (auparavant Mini)	2014-2018	5-8 ans	Mixte	5-30	1, 2
U12 (auparavant Youth)	2010-2015	8-12 ans	Mixte	5-30	1, 2, 3, 4, 2ST, 3ST, 4ST
U16 (auparavant Junior)	2006-2011*	12-16 ans	Mixte	5-30	1, 2, 3, 2ST, 3ST, 4ST, 5ST
U16 AG (auparavant Junior AG)	2006-2011*	12-16 ans	Filles seulement	5-30	4, 5
U16 Coed (auparavant Junior Coed)	2006-2011*	12-16 ans	Mixte	5-30	4, 5
U18 (auparavant Senior)	2004-2009	14-18 ans	Mixte	5-30	1, 2, 4, 2, 2ST, 3ST, 4ST, 5ST, 6ST
U18 AG (auparavant Senior AG)	2004-2009	14-18 ans	Filles seulement	5-30	3, 4, 5, 6
U18 Coed (auparavant Senior Coed)	2004-2009	14-18 ans	Mixte	5-30	3, 4
U18 Small Coed (auparavant Senior Small Coed)	2004-2009	14-18 ans	1-5 Garçons	5-30	5, 6
U18 Medium Coed (auparavant Senior Medium Coed)	2004-2009	14-18 ans	6-8 Garçons	5-30	5, 6
U18 Large Coed (auparavant Senior Large Coed)	2004-2009	14-18 ans	9-20 Garçons	5-30	5, 6
Open	Né en 2008 ou avant	15+ ans	Mixte	5-30	4.2, 2NT, 3ST, 4ST, 5ST
Open AG	Né en 2008 ou avant	15+ ans	Filles seulement	5-30	3, 4, 5, 6, 6ST Global 6
Open Coed	Né en 2008 ou avant	15+ ans	Mixte	5-30	3, 4, Global 6, 6ST
Open Small Coed	Né en 2008 ou avant	15+ ans	1-4 Garçons	5-30	5, 6
Open Large Coed	Né en 2008 ou avant	15+ ans	5-20 Garçons	5-30	5, 6
Open AG	Né en 2006 ou avant	17+ ans	Filles seulement	5-30	7, 7ST
Open Small Coed	Né en 2006 ou avant	17+ ans	1-4 Garçons	5-30	7
Open Large Coed	Né en 2006 ou avant	17+ ans	5-20 Garçons	5-30	7
Open Coed	Né en 2006 ou avant	17+ ans	1-20 Garçons	5-30	7ST
Maîtres **uniquement si non admissible pour une équipe U18**	Né en 2005 ou avant	18+ ans	Mixte	5-30	2ST

* Pour la saison 2022-2023 uniquement, les athlètes nés en 2012 pourront concourir dans la catégorie U16, à la discrétion de leur OPTS. Les équipes devront s'assurer de se conformer aux règles en vigueur sur place lorsqu'elles compétitionneront. Cette exception ne sera pas accordée lors des Championnats canadiens de cheerleading ni de tout autre événement international.

DIVISIONS DE L'ICU POUR LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE CHEERLEADING	ÂGE	SEXE	NOMBRE D'ATHLÈTES	NIVEAU(X)
AG Senior	17+ ans	Filles seulement	16-24	Premier, Élite
Coed Senior	17+ ans	Mixte	16-24	Premier, Élite
AG Junior	15-18 ans	Filles seulement	16-24	Elite, Avancé
Coed Junior	15-18 ans	Mixte	16-24	Elite, Avancé
AG Youth	12-14 ans	Filles seulement	16-24	Avancé, Intermédiaire
Coed Youth	12-14 ans	Mixte	16-24	Avancé, Intermédiaire

*Pour plus de détails sur le championnat canadien de cheerleading, veuillez consulter le [site Web](#) de Cheer Canada.

LIMITES DE TEMPS

- Novice = Routine d'une durée maximale d'une minute et 30 secondes (1:30 minute)
- Initiation = Routine d'une durée maximale de deux minutes (2:00 minutes)
- Civil = Routine d'une durée maximale de deux minutes et 30 secondes (2:30 minutes)
- Civil sans-tumbling = Routine d'une durée maximale de deux minutes (2:00 minutes)
- Civil Global = Routine d'une durée maximale comme suit :
 - Un cheer d'ouverture d'une durée de trente à quarante secondes (30 à 40 secondes),
 - Une durée maximale de vingt secondes pour démarrer la portion musicale (20 secondes), et
 - Une durée maximale de deux minutes et 30 secondes pour la portion musicale de la routine (2:30 minutes).
- Civil maîtres = Routine d'une durée maximale de deux minutes (2:00 minutes)
- Divisions spéciales = Routines d'une durée maximale de 1 minute (1:00 minute)
- Divisions de l'ICU = La partie de chant peut être placée au début ou au milieu de la routine. Le temps minimum requis pour la partie de chant est de 30 secondes. Le temps maximum permis entre le chant et le début de la musique est de 20 secondes. La portion musicale est d'un maximum de 2 minutes et 15 secondes (2:15).

ÉQUIPES COED (mixtes)

- Dans une équipe coed, le nombre maximal de garçons ne doit pas dépasser les $\frac{2}{3}$ de la constitution de l'équipe.
Exemple: Dans une équipe **Open Large Coed de niveau 5** ayant un total de 18 athlètes en compétition sur le sol, le nombre maximum de garçons admis dans l'équipe serait limité à 12.

POLITIQUE DE L'IMAGE

Toutes les équipes doivent se conformer à la politique de l'image de Cheer Canada. Toute équipe qui compétitionne à l'extérieur de son pays d'origine doit se conformer à la politique de l'image de ce pays/ de l'IASF.

CHEVAUchements (CROSSOVERS)

- Les athlètes ne peuvent pas faire de « crossover » entre les divisions novice, prep et civile.
- Pendant un événement (compétition), un athlète n'est pas autorisé à participer dans une équipe appartenant à un autre club/gym que le sien.
 - o **EXCEPTION:** Un athlète peut participer dans une équipe de niveau 7 appartenant à un autre club/gym si son propre club n'a pas d'équipe de niveau 7 ou 7NT.
 - o **NOTE:** Un athlète peut ou ne peut pas participer à un même événement (compétition) dans une équipe civile et une équipe scolaire, selon ce qui aura été déterminé par son OPTS.
- Dans un événement (compétition), un athlète est limité à une participation dans 3 équipes.
 - o **NOTE:** Si vous participez dans plusieurs équipes, veuillez consulter toutes les politiques de chevauchement qui pourraient s'appliquer à l'événement et l'OPTS ou l'association sportive concernée si vous participez à la fois à une équipe civile et une équipe scolaire. Certains événements et certaines provinces peuvent avoir des restrictions supplémentaires.

- Toutes les équipes désirant se qualifier (obtenir un *bid*) pour les compétitions de fin d'année doivent s'assurer qu'elles respectent toutes les règles relatives à l'admissibilité aux qualifications et aux chevauchements.

**** Cheer Canada rappelle à tous les clubs/gym de consulter le producteur d'événements et l'autorité gouvernante appropriée pour s'assurer que leur équipe réponde à toutes les exigences telles que la taille, la composition et l'admissibilité à l'événement auquel ils prévoient assister. ****

REPLACEMENT IMPRÉVU D'UN ATHLÈTE

- Un club peut remplacer un athlète absent d'une équipe par un autre athlète de son propre club même si celui-ci ne figure pas sur la liste officielle de l'événement.
- Si le remplaçant ne satisfait pas les critères d'âge pour cette catégorie, l'équipe sera autorisée à effectuer une démonstration seulement.
- Une équipe est limitée à un maximum de 3 remplaçants. Si une équipe nécessite plus de 3 remplaçants, l'équipe sera autorisée à effectuer une démonstration seulement.
- Pour les événements (compétitions) offrant des qualifications (bids) aux Championnats du monde de cheerleading IASF, veuillez vous référer aux règles « Alternate and Substitution » de l'IASF.

ANNEXE

LISTE DES CATÉGORIES DE L'IASF

La liste complète des divisions de l'IASF, y compris les critères plus restrictifs pour les équipes cherchant à obtenir un laissez-passer pour participer aux Championnats du monde de l'IASF, se trouve dans le lien ci-dessous (en anglais seulement):

http://www.iasfworlds.com/wp-content/uploads/2021/11/REVISED-2022_2023-IASF-CHEER-AGE-GRID-.pdf